

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 01 OCTOBRE 2018

Excusés : Sylvie LUGRIN – Rémy MERMET – Jean-François COTE

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

THONON AGGLOMERATION : FONDS DE CONCOURS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Bureau Communautaire de Thonon Agglomération s'est prononcé pour l'affectation d'un fonds de concours aux 25 communes membres d'un montant équivalent à la « partie communale » du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales). Le versement de ce fonds de concours sera destiné à soutenir des opérations d'investissement. Pour la Commune du Lyaud, le montant de ce fonds s'élève à la somme de 11 300 € ; il sera destiné à contribuer au financement des travaux d'aménagement de la mairie (auvent + aménagement salle)

CARRIERES CHABLAISIENNES : CONVENTION BOISEMENT DE VIEILLISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte la convention proposée par la Société « Les Carrières Chablaisiennes » concernant la mise en place de boisements de vieillissement sur la parcelle cadastrée OC 337, lieu-dit « Gros Cez », dans le cadre du dossier de demande d'extension de la carrière.

SENTIERS CARRIERE :

L'enquête publique relative à la désaffectation de chemins ruraux dans le cadre du projet d'extension de la carrière se tiendra du mercredi 21 novembre 2018 au mercredi 05 décembre 2018 inclus.

ADRESSAGE COMMUNAL :

Le conseil municipal examine la première version du plan et de la liste des voies réalisée par la Société CICL. Une réunion aura lieu le mercredi 17 octobre 2018 à 17h30 en mairie pour affiner le projet.

QUESTIONS DIVERSES

Moulins d'Amphion : les travaux de marquage au sol et la pose des poteaux sur les trottoirs sont terminés.

Chemin piétonnier Route d'Orcier : une réflexion est menée concernant la possibilité de réaliser un chemin piétonnier entre les 2 stades route d'Orcier ; s'agissant d'une route départementale, la DDT a été consultée. Aucun passage pour piéton ne peut être réalisé sur la RD. Diverses options sont envisagées sans qu'aucune ne soit validée au cours de la séance. Le projet fera l'objet d'une réflexion plus approfondie.

Panneaux électoraux : les panneaux électoraux, devenus vétustes, vont être remplacés.

Chemin des Vallières : Une borne électrique ayant été déplacée, il est envisagé de réaliser un chemin piétonnier le long de la voie.

Champ Dunant : les employés du SIVOM Armoy/Le Lyaud réalisent les bordures ; l'alimentation électrique a été renforcée et 2 luminaires seront installés.

Groupe scolaire intercommunal : Une aide aux devoirs après la classe a été mise en place.

Troc de plantes : le Troc de plantes, initialement prévu le 7 octobre, est reporté au 14 octobre 2018.

Maison Médicale : Une annonce a été publiée sur un site spécialisé pour rechercher un nouveau médecin.

Virade de l'Espoir 2019 : En 2019, la Commission Sports & Loisirs apportera un soutien financier à la Virade de l'Espoir.

Le Lyaud, le 2 octobre 2018

Le Maire,

Joseph DÉAGE